

Semaine de l'enfant : les familles ont tranché !



Le vote consultatif sur les rythmes de l'enfant met un terme à la première phase de concertation avec la communauté éducative sur le projet éducatif de territoire. Pour la rentrée 2016, le maire proposera donc à la DASEN le scénario d'organisation des horaires retenu par les familles grenobloises.

Nous voulons saluer **la mobilisation de tous et le taux de participation de 26.3% qui témoigne de l'intérêt pour ces questions.**

Deux scénarios ont été soumis au vote des familles après plusieurs concertations :

- le scénario A qui reprend les horaires d'école actuels avec une proposition de temps périscolaire de deux fois 1h30 par semaine, les autres temps étant au choix des familles avec une proposition de garde des enfants payante.
- le scénario C qui prend en compte un temps différencié entre les enfants de maternelle (périscolaire en début d'après-midi) et ceux d'élémentaire (périscolaire en milieu d'après-midi) et qui permet de proposer une augmentation du temps de travail pour certains animateurs afin de les professionnaliser.

Le vote était ouvert à tous les parents d'élèves ayant un ou des enfants scolarisés à Grenoble, soit **16 540 électeurs.**

Ce mercredi 20 janvier, le dépouillement a eu lieu à l'Hôtel de Ville en présence de Fabien Malbet, Adjoint aux Ecoles, et de parents d'élèves.

La Ville de Grenoble a recueilli **4 351 enveloppes** dont près de 800 dans les urnes disposées dans les écoles, les maisons des habitants et les antennes de la mairie. Ce sont donc **26,3% des parents d'élèves qui ont voté.** Cette participation correspond à environ 20 fois le nombre de personnes qui ont participé aux concertations du mois d'octobre et 40 fois le nombre de personnes qui se sont déplacées aux réunions d'information du mois de janvier. C'est aussi environ 10 fois le nombre de parents délégués qui habituellement participent aux conseils d'école.

Fabien Malbet, Adjoint aux Ecoles, déclare : « *Nous nous félicitons de l'implication des parents pour cette démarche inédite à Grenoble. Les objectifs du vote sont atteints puisque la participation est du même ordre de grandeur que celle observée lors des élections des parents délégués. A quelques jours de l'acte II des Assises Citoyennes, la Ville de Grenoble continue à innover en matière de démocratie participative.* »

Le scénario A a recueilli 64,9 % des voix exprimées tandis que le scénario C a recueilli 35,1 %. C'est donc le projet A qui sera proposé par la Ville auprès de l'Education Nationale qui fixe les horaires scolaires pour la rentrée 2016-2017.

Elisa Martin, adjointe au Parcours éducatif conclue : « *L'organisation étant choisie, c'est désormais aux contenus de ces temps que nous allons travailler par bassins d'école avec la communauté éducative. Les objectifs restent le respect du rythme de l'enfant, ce qui suppose que les journées ne soient pas trop longues et de permettre à tous les enfants d'avoir accès à des activités structurées fondées sur la découverte, dans un objectif de lutte contre les inégalités sociales.* »

Résultat en voix :

- **Nombre d'électeurs : 16 540**
- **Nombre d'enveloppes reçues : 4351 (dont environ 800 récoltées dans les urnes)**
- **Nombre de votants : 4029**
- **Nombre de blanc/nuls : 163**
- **Nombre d'exprimés: 3866**
- **Projet A : 2509**
- **Projet C : 1357**

Résultats en pourcentage :

- **Taux de participation : 26,3%**
- **Projet A : 64,9%**
- **Projet C : 35,1%**

Comptant sur vous pour relayer l'information,
Cordialement,
Service presse – Adeline SUPPO 04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64